



Anne Hidalgo dévoile une batterie de mesures pour faire le Paris de la transition énergétique

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a dévoilé jeudi un plan stratégique pour « faire le Paris de la transition énergétique ». Fourniture des équipements à 100% en électricité renouvelable, installation de puits de géothermie et de panneaux solaires ou encore réhabilitation thermique des bâtiments : ce sont 800M€ qui seront investis d'ici 2020.

Plus personne n'ignore l'objectif mondial d'une limitation à 2°C du réchauffement climatique d'ici à la fin du siècle. Après plus de 20 ans de négociations et dans le prolongement direct du protocole de Kyoto, un accord international ambitieux peut être trouvé entre les États lors de la Conférence mondiale sur le Climat (COP21) qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris. Aux côtés des États, les Villes ont un rôle déterminant à jouer. Alors que 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont produites sur leurs territoires, il est de leur devoir d'élaborer et de mettre en place des politiques de réduction de leur impact sur l'environnement.

Dix ans d'actions vertueuses

« Paris s'est engagée dès 2004, en réalisant un premier bilan de gaz à effet de serre. Forte de cette analyse, elle a adopté en 2007 un Plan climat énergie territorial, actualisé en 2012, qui prévoit notamment de réduire de 25% ses émissions de gaz à effet de serre et ses consommations énergétiques d'ici 2020. Elle mène depuis de nombreuses initiatives concrètes, dans tous les arrondissements », a rappelé jeudi Anne Hidalgo lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville.

La volonté d'aller plus vite et plus loin

Forte de ces dix années d'action, la Ville de Paris « peut accélérer sa transition énergétique », a annoncé la Maire de Paris. « Aujourd'hui, il est en effet possible d'aller plus loin et plus vite, en mobilisant les innovations technologiques – matériaux de construction, numérique –, en intégrant les évolutions récentes de la réglementation – marché de l'électricité – et en s'appuyant sur les nouveaux outils juridiques et financiers des collectivités – emprunt obligataire Climat, groupement de commande transnational – », a expliqué l'édile.

Une multitude de déclinaisons concrètes partout dans Paris

Parmi les grandes mesures dévoilées, « la fourniture en électricité 100% renouvelable des équipements publics à partir du 1er janvier 2016 » ou encore « la réintroduction des fonctions de production dans la ville ». « Nous avons identifié 25 lieux, dont plusieurs seront mis en chantier

dès cette année, pour accueillir des équipements de géothermie, des panneaux solaires ou encore des dispositifs de récupération de la chaleur des eaux usagées », a annoncé Anne Hidalgo. Parmi eux, l'Hôtel de Ville (4e), la piscine de la Butte aux Cailles (13e) ou encore la zone d'aménagement de Chapelle International (18e).

Eradiquer le fioul des locaux techniques

La Ville de Paris éradiquera aussi le fioul utilisé aujourd'hui pour le chauffage de ses locaux techniques. 65M€ iront à la modernisation de ses 2.000 chaufferies d'ici 2020. Cela permettra de réduire la consommation énergétique et de substituer aux énergies fossiles, chaque fois que cela est possible, des énergies renouvelables et de récupération. En parallèle, la Ville de Paris engage un projet de supervision énergétique des centres thermiques des bâtiments publics qui, associé à la modernisation, permettra une baisse de 10% de la consommation et une économie de 2M€/an.

Priorité à la rénovation thermique des bâtiments publics et privés

Paris doublera son effort de rénovation thermique des écoles : 200 seront traitées entre 2015 et 2020, contre 100 sous la précédente mandature. Grâce à la mobilisation des bailleurs sociaux, Paris assurera la rénovation thermique de 4.500 logements sociaux par an, réduisant de 30% en moyenne leur consommation d'énergie et faisant économiser aux habitants près de 400€ par an sur leur facture énergétique. La Ville soutiendra aussi le secteur privé, en accompagnant gratuitement les copropriétés dans leurs chantiers de réhabilitation des immeubles et en les soutenant de leurs recherches de financements. 30.000 logements bénéficieront du plan « 1.000 immeubles » à l'échelle de tout Paris, tandis que le 19e arrondissement accueillera une opération programmée d'amélioration thermique de l'habitat ciblant 55.000 logements.

Des dispositifs innovants de financement

Grâce à sa bonne tenue budgétaire et aux nouveaux outils financiers à la portée des collectivités locales, Paris est en capacité de mobiliser à brève échéance les fonds nécessaires au financement de cette transition énergétique. Mardi dernier, la ville a levé un « Green Bond » de 300M€ auprès des investisseurs, à des taux très avantageux : c'est la première fois en France qu'une collectivité émet un emprunt obligataire « climat ». La Banque Européenne d'Investissement soutiendra aussi cette dynamique, en allouant 100M€ à la société d'économie mixte Energies Positif. Enfin, Anne Hidalgo compte s'appuyer sur le groupement de commande public transnational, un nouvel outil impulsé par Paris et lancé avec onze autres grandes villes d'Europe et le soutien de la Commission européenne.

Cette volonté d'accélérer la transition énergétique sera réaffirmée lors du Sommet des Elus locaux pour le Climat, qui se tiendra le 4 décembre à l'Hôtel de Ville. Co-présidé par Anne Hidalgo et Michael Bloomberg, Envoyé spécial des Nations Unies pour les villes et le changement climatique, il réunira près d'un millier de ses homologues venus du monde entier. Une opportunité unique de s'engager ensemble sur l'accélération de la transition énergétique.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr